

Luxembourg, le 9 octobre 2018

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### « Inauguration de 18 maisons unifamiliales et d'une résidence à appartements et commerces à Esch-sur-Alzette/Nonnewisen »



**Esch-sur-Alzette, le 9 octobre 2018** – Le Fonds du Logement a procédé ce jour à l'inauguration de 18 maisons unifamiliales et d'une résidence à appartements et commerces dans le quartier « Wunnen am Park » à Esch-Nonnewisen. Cette manifestation a eu lieu en présence de Monsieur Marc Hansen, ministre du Logement, de Monsieur Georges Mischo, bourgmestre de la Ville d'Esch-sur-Alzette, de Madame Diane Dupont, présidente du conseil d'administration du Fonds du Logement, et de Monsieur Eric Rosin, directeur du Fonds du Logement.

La résidence à appartements prend place rue Guillaume Capus. Construite sur 3 niveaux, elle comprend 17 appartements de 1 à 3 chambres à coucher pour une surface habitable de 52,69 à 123,84 m<sup>2</sup>, ainsi que 2 surfaces commerciales sises au rez-de-chaussée.

Les 18 maisons unifamiliales quant à elles, prennent place rue Rosalind Franklin et sont réparties à raison de 2 ensembles de 9 maisons en bande dont l'un de construction en ossature bois et l'autre de construction traditionnelle en béton. Construites sur 3 niveaux, elles comprennent 3 à 4 chambres-à-coucher pour une surface habitable de 126,77 à 199,21 m<sup>2</sup>.

Les coûts des projets, bénéficiant du soutien financier du ministère du Logement, s'élèvent à 3.625.366,- € pour la résidence à appartements, 2.845.641,- € pour les maisons en ossature bois, et 2.723.888,- € pour les maisons de construction traditionnelle (hors TVA et honoraires).

La conception de la résidence à appartements a été confiée au bureau Polaris Architects tandis que les maisons unifamiliales en ossature bois ont été conçues par le bureau Heisbourg Strotz Architectes et les maisons de type traditionnel par le bureau FG Architectes. Les autres hommes de l'art y participant sont le bureau INCA pour le génie statique, Jean Schmit Engineering pour le génie technique et le conseil en énergie, OGC et AIB Vinçotte pour le contrôle technique et HBH pour la coordination de chantier et la sécurité-santé.

L'ensemble des logements répond aux critères de la classe énergétique A et sera mis en vente à la Semaine Nationale du Logement du 13 au 21 octobre 2018.

Le terrain sera cédé via un droit d'emphytéose pour une durée de 99 ans, période pendant laquelle le Fonds du Logement disposera d'un droit de préemption en cas de revente du logement. Les futurs acquéreurs devront s'engager à habiter le logement à titre de résidence principale et permanente, et ce pendant toute la durée du droit d'emphytéose. Ils devront également être bénéficiaires d'une prime de construction pour l'acquisition des logements subventionnés.